

Les Échos de l'Académie

Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles
Lettres d'Aix
N° 37 – 22 mars 2023



ÉDITORIAL.....	2
1. QUAND la FACULTÉ LIBRE de DROIT de MARSEILLE EST DEVENUE UNE ARME CONTRE la FACULTÉ d'AIX par Jean-Yves Naudet	2
2. SAINTE-ANNE : UNE CHAPELLE pour l'AU-DELÀ – UN OCTROI POUR l'EAU de VIE par Christian Dureuil	7
3. Le PROFESSEUR ANTONIN FABRE par Jean Bonnoit ..	10
4. UN LIVRE OFFERT à NAPOLÉON I ^{er} par un RELIEUR BELGE par Jean-Louis Charlet	12
5. Travaux de l'Académie : DENIS JEAN-BAPTISTE BRUNIAS, DIT BAPTISTIN, À TRAVERS le REGARD d'un ENFANT par Jean-Marie Roux	15
6. Amis de l'Académie : EN VISITE à la FONDATION VASARELY par Jacques Maleyran	17
7. Les livres de la bibliothèque Paul Arbaud : LE LIVRE DU CHEVALIER INCONNU par Amélie Ferrigno	20
8. Les COMMUNICATIONS de l'ACADÉMIE D'AIX au 2 ^e TRIMESTRE de l'année académique 2022-2023	22
9. Des nouvelles de MILLE VISAGES D'AIX-EN-PROVENCE, le dictionnaire biographique de l'Académie d'Aix.....	22
10. ANNONCES et LIENS UTILES	24



Le mont Ventoux, *Géant de Provence*, vu de la route de Tavel

Voici, chers lecteurs, un *Écho de l'Académie* qui sent bon la Provence et qui la respire par tous ses pores ! « Allons donc, me direz-vous, le doyen Georges Bry évoqué par Jean-Yves Naudet était un étranger du dedans ! » Certes, mais il est tout de même l'initiateur, en 1874 et animateur durant des décennies du patronage de la jeunesse ouvrière Saint-Joseph dont le souvenir demeure au 16, cours Saint Louis à Aix, bien sûr. Quand on lit la description de l'octroi Sainte-Anne, reviennent en mémoire les exploits de ces Provençaux intrépides ou provocateurs comme le fut mon grand-père capables de narguer les préposés en affirmant n'avoir rien à déclarer alors qu'ils passaient avec un sac contenant de la volaille vivante, mais heureusement pour eux aussi immobile que muette ! Antonin Fabre et Baptistin voici des personnes que l'on croisait dans les rues d'Aix et que tout le monde avait adoptées. Le premier a été honoré par l'Académie qui l'accueillit en son sein et le second fut actif au Musée Arbaud. En cherchant bien on a découvert dans l'Arbaudenco *Le livre du chevalier inconnu* mais imprimé dans une ville très connue, car à Aix ! Il côtoie dans les rayons d'autres richesses à découvrir. Que soient remerciés celles et ceux qui prennent le temps d'explorer et de diffuser toutes ces heureuses trouvailles. Ceux qui ont visité le musée Vasarely sous la houlette du petit fils du maître ont été heureux de savoir que c'est dans notre ville que demeure cette Fondation face à Sainte Victoire comme si la famille revendiquait ainsi son ancrage !

Une bonne lecture !

Bernard Mille
Président de l'Académie



1. QUAND la FACULTÉ LIBRE de DROIT de MARSEILLE EST DEVENUE UNE ARME CONTRE la FACULTÉ d'AIX par Jean-Yves Naudet

Après la Révolution, quand Napoléon recrée le système universitaire, les facultés d'État ont le monopole de l'enseignement supérieur. Aix a retrouvé une faculté de droit, puis, plus tard, une faculté des lettres, tandis que Marseille obtenait une école secondaire de médecine, qui deviendra faculté, et une faculté des sciences. Telle est encore la situation en 1875, lorsqu'une loi vient libéraliser l'enseignement supérieur. La loi de 1875 va permettre la création de cinq universités, toutes catholiques (Paris, Angers, Lyon, Lille et Toulouse). Par réaction, une loi de 1880 réduit la liberté des

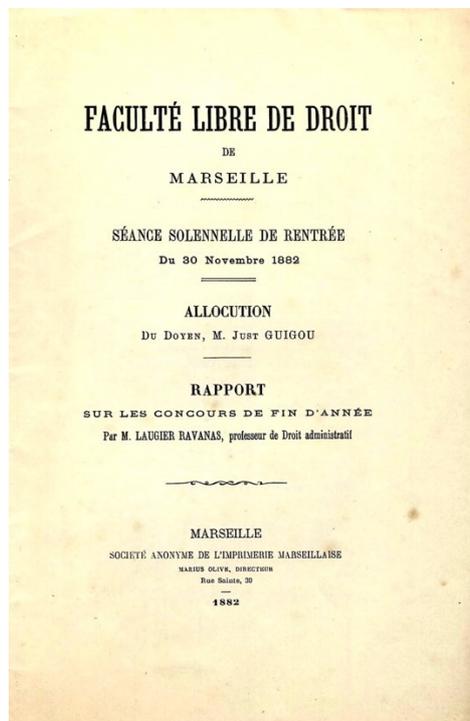
Académie des sciences, agriculture, arts et belles lettres d'Aix

universités privées, maintenant en particulier le monopole d'État de collation des grades, les étudiants des facultés libres devant passer leurs examens dans les facultés d'État.

LA PREMIÈRE FACULTÉ LIBRE DE MARSEILLE

À Marseille, des juristes, avocats, docteurs en droit, ont souhaité créer une faculté libre de droit. Il s'agissait d'une volonté marseillaise de profiter de la liberté qu'offrait la loi de 1875 et de s'émanciper de la faculté d'État, mais sans hostilité, la plupart des professeurs ayant d'ailleurs fait leurs études à Aix. La gestation a été difficile et a duré six ans, la faculté libre de droit de Marseille n'ayant été créée qu'en 1881.

Lors de la séance solennelle de rentrée de 1882, le doyen Just Guigou se félicite du succès de cette création, mais en reconnaît la fragilité ; elle repose largement sur le bénévolat et l'apport financier personnel des douze professeurs. En outre, le doyen veut répondre à une interrogation fréquente : cette faculté est-elle catholique ? Canoniquement, non, car, si l'Église la regarde avec bienveillance, elle n'a aucun statut catholique officiel ; elle est donc laïque, même si, souligne le doyen, ses professeurs sont catholiques et lui-même affirme que la source du droit est en Dieu. Les Dominicains et les Jésuites appuient d'ailleurs cette création, ces derniers fournissant les locaux.



La faculté libre, officiellement laïque, vraiment libre et privée, mais peu connue, comme le souligne en 1894 la *Revue internationale de l'enseignement*, développe ses enseignements ; elle va ainsi fonctionner, avec ses fragilités, notamment financières, jusqu'en 1896.

LA PRESSION MARSEILLAISE POUR OBTENIR LE TRANSFERT DES FACULTÉS

Parallèlement se développe à Marseille un puissant courant, autour de la *Société des amis de l'université de Marseille*, en vue de la création d'une université d'État pleinement marseillaise, impliquant le transfert des facultés de droit et des lettres d'Aix à Marseille. Ce sera la grande bataille de la fin du XIX^e et du début du XX^e. Les arguments ne manquent pas : les facultés d'Aix sont accusées de végéter, dans une ville endormie ; la population marseillaise est sans commune mesure avec celle d'Aix ; la ville est économiquement active et ouverte sur la Méditerranée et l'Orient. À cela s'ajoute un argument juridique : une loi de 1896 regroupe les facultés d'une

même ville dans une université, chaque grande ville ayant ainsi sa propre université. Marseille est la seule exception, puisque les facultés sont sur deux villes différentes et c'est ainsi qu'est créée, contrairement à la loi qui impliquait un lieu unique, l'université d'Aix-Marseille, « bicéphale », vite qualifiée de « mort-née ». Conclusion d'un rapport, publié en 1900 dans la *Revue internationale de l'enseignement*, du professeur Ferdinand Larnaude sur l'université d'Aix-Marseille : elle est hors la loi et le transfert à Marseille s'impose « au nom de la loi, de la justice et du bon sens ».

Tout converge en ce sens : la municipalité de Marseille, mais aussi le conseil général des Bouches-du-Rhône, tous réclament le transfert à Marseille des facultés aixoises ; le conseil général des facultés aussi, comme le conseil académique, la chambre de commerce, et certains universitaires aixois, comme le doyen Georges Bry (doyen de 1898 à 1918) favorable au transfert, ce que les Aixois n'apprécieront pas, ne recevant plus son épouse dans les salons aixois. Même le professeur Edouard Jourdan, fils du doyen Alfred Jourdan, fera en 1897 un rapport sur l'université d'Aix-Marielle, présentant des arguments en faveur du transfert. Seuls les élus aixois, appuyés par des institutions comme notre Académie, résisteront, combat de David contre Goliath.

FACULTÉ LIBRE DE DROIT DE MARSEILLE
ANNEE SCOLAIRE 1913-1914
LES COURS COMMENCERONT LE 10 NOVEMBRE 1913
62, BOULEVARD DE LA CORDERIE, 62

COURS DE LICENCE

1 ^{re} Année	Droit Civil	UNZIGER ou VILPAIN, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Jeudi et Samedi 9 heures
1 ^{re} Année	Droit Historique	BERGHE, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures
1 ^{re} Année	Économie Publique	PERLIN, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Jeudi et Samedi 9 heures
1 ^{re} Année	Historie du Droit	BERGHE, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures
1 ^{re} Année	Droit Constitutionnel	CONSIGNY ou BEVIERE, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures
1 ^{re} Année	Droit Administratif	YVIER, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Jeudi et Samedi 9 heures
1 ^{re} Année	Droit Civil	YVIER, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures
1 ^{re} Année	Droit Commercial	YVIER, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures
1 ^{re} Année	Économie Publique	YVIER, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures
1 ^{re} Année	Droit International public	YVIER, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures
1 ^{re} Année	Droit Commercial	YVIER, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures
1 ^{re} Année	Droit Civil	YVIER, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures
1 ^{re} Année	Droit International privé	YVIER, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures
1 ^{re} Année	Legislation Industrielle	YVIER, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures
1 ^{re} Année	Legislation Maritime	YVIER, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures
1 ^{re} Année	Legislation des Douanes	YVIER, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures
1 ^{re} Année	Legislation des Finances	YVIER, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures

CAPACITÉ EN DROIT

Droit Civil	UNZIGER ou VILPAIN, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Jeudi et Samedi 9 heures
Droit Historique	BERGHE, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures
Droit Constitutionnel	CONSIGNY ou BEVIERE, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures
Droit Administratif	YVIER, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Jeudi et Samedi 9 heures
Droit Commercial	YVIER, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures
Droit International public	YVIER, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures
Droit International privé	YVIER, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures
Legislation Industrielle	YVIER, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures
Legislation Maritime	YVIER, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures
Legislation des Douanes	YVIER, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures
Legislation des Finances	YVIER, Maitre et Prof. Titulaire	Mardi, Mercredi et Vendredi 9 heures

COURS LIBRES D'ENSEIGNEMENT DE DROIT, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET MARITIME

JOURS ET HEURES DES COURS

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

L'objet de cet article n'est pas de décrire le combat, bien connu, des Aixois et notamment de leurs maires successifs, contre ce transfert. Les Aixois se sont si bien battus que jamais les ministres successifs ne signeront le transfert, en dépit de toutes les pressions marseillaises au plus haut niveau. La situation restera inchangée jusqu'à la loi Faure de 1968 qui réorganisera l'enseignement supérieur et Aix conservera ses facultés. La suite est une autre histoire et l'on sait que le siège de l'université unique est désormais à Marseille, mais Aix conserve ses facultés, même si elles sont désormais aussi implantées à Marseille.

LA SECONDE FACULTÉ LIBRE DE MARSEILLE, ARME CONTRE AIX

En plus des pressions politiques et économiques, en 1896, Marseille a mis en place une arme visant à vider la faculté d'Aix de sa substance, afin d'obtenir ainsi le transfert. N'obtenant rien par le haut (le ministère), la mairie de Marseille va aussi

Académie des sciences, agriculture, arts et belles lettres d'Aix

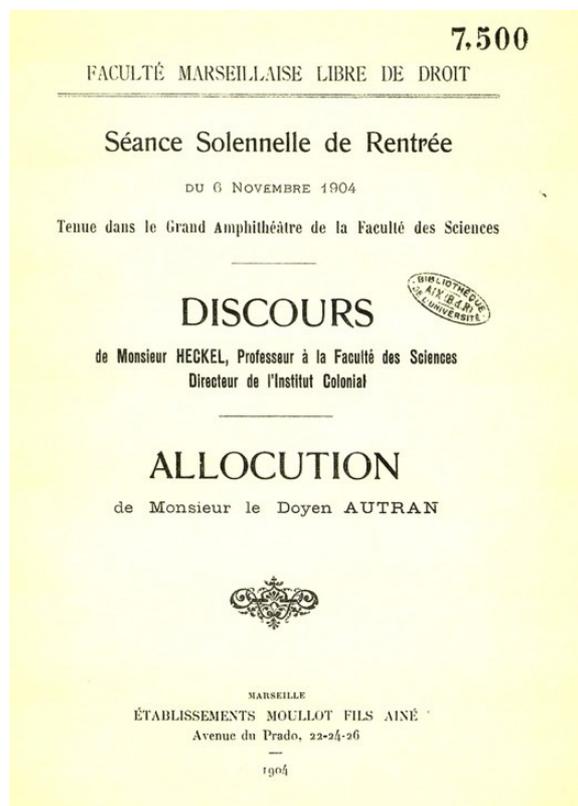
attaquer par le bas, le local. L'idée de la municipalité est de créer une nouvelle faculté libre, dotée par la ville de moyens puissants, pour concurrencer Aix. Pour cela, il fallait d'abord obtenir la fermeture de la première faculté libre. La mairie a donc persuadé de nombreux professeurs de celle-ci de rejoindre la nouvelle structure, ce qu'ils ont accepté, en dépit de divergences politiques (la plupart étaient des catholiques monarchistes-légitimistes, alors que le maire, protestant, était très laïc et républicain). Cela a provoqué, comme le souligne un rapport du commissariat spécial de Marseille, l'amertume de Just Guigou, qui « est furieux contre tous les riches catholiques de Marseille et ce n'est qu'à regret qu'il verra disparaître cet établissement ».

La mairie a souhaité créer une faculté municipale libre de droit ; l'État a refusé le mot municipal et l'établissement est devenu la faculté marseillaise libre de droit. Elle est présentée comme étant provisoire : elle devra disparaître dès que le transfert des facultés (droit et lettres) à Marseille aura été obtenu. Le véritable objectif est celui-là. Pour cela, la municipalité fait jouer à la faculté libre deux rôles : d'une part attirer le plus possible d'étudiants pour vider peu à peu Aix ; d'autre part, indiquer que les sommes importantes servant à la financer, alors que la faculté d'État manque de moyens, iraient à celle-ci à l'instant où elle serait transférée à Marseille. Le premier objectif a d'ailleurs été atteint en 1900, lorsque la faculté libre a eu un peu plus d'étudiants que la faculté d'État d'Aix, ce qui a été un argument supplémentaire en faveur du transfert.

LES ATTAQUES DES DOYENS DE LA FACULTÉ LIBRE CONTRE AIX

Il est très intéressant de voir les arguments développés par la faculté marseillaise pour dénigrer Aix, arguments « universitaires » repris ensuite largement par les politiques, aux côtés de tous les autres arguments en faveur du transfert. Il suffit pour cela de lire les discours des doyens de la faculté libre lors des rentrées solennelles. La démarche est habile, car, venant d'autres universitaires, elle a une apparence plus objective que si elle émanait des seuls politiques marseillais. Il s'agit de montrer les forces de la faculté libre (meilleurs résultats aux examens par exemple) et surtout les faiblesses aixoises.

En 1903, le doyen Autran dit qu'on vante le calme d'Aix favorisant les études, mais que les étudiants, y compris étrangers, partent, faute d'un environnement porteur. Les Aixois devraient « s'élever au-dessus des considérations de clocher » et leur esprit devrait être plus haut que celui « du chien du jardinier » ! « Les facultés de droit et des lettres continuent de dépérir à Aix ; elles sont irrémédiablement atteintes ; elles sont incurables » et la « vitalité » des facs aixoises diminue chaque jour. Les étudiants partent, mais « périssent les facultés, mais qu'elles meurent à Aix ». Le ton est donné !



Certains arguments sont étonnants. Ainsi le doyen Aicard explique en 1897 que ces « pauvres facultés désertes » sont emprisonnées à Aix et qu'Aix survivrait bien à leur départ, car la ville a pour se consoler le thématisme et le casino ; cela rendra d'ailleurs impossible la présence d'étudiants, car ces lieux de plaisir (sic) attirent « le cortège inévitable de la population interlope qu'on voit toujours accourir en foule dans les lieux de plaisir », de quoi inquiéter les familles ayant des enfants étudiants. On appréciera le compliment, venant d'un Marseillais, sur les dangers pour la jeunesse que représente la ville d'Aix, envahie par de cette population interlope attirée par les thermes et le casino !

Autre argument : Marseille attire des étudiants de Toulon, de Nice, de l'étranger, ce dont Aix est incapable ; seul un regroupement général à Marseille permettrait de créer une dynamique scientifique et intellectuelle. La faculté d'Aix est réputée trop élitiste et pas assez populaire. Les doyens de la fac libre critiquent la « mesquinerie » aixoise, alors que le sujet concerne « la patrie tout entière » ! Pas moins.

Dès 1897, le doyen Aicard, un an à peine après la création de la faculté libre, affiche clairement l'objectif :

« Continuons donc notre œuvre avec persévérance en nous efforçant de grouper à Marseille tous les étudiants : quand nous aurons ainsi toute la jeunesse, le transfert de ses maîtres naturels s'imposera ».

La faculté libre aura alors rempli sa mission temporaire : occuper le terrain pour favoriser le transfert des facultés aixoises à Marseille, avant de disparaître.

FACULTÉ MARSEILLAISE LIBRE
DE DROIT

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

du 8 Novembre 1897



DISCOURS

de M. le Doyen A. AICARD

MARSEILLE

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE BARLATIER
19, Rue Venture, 19

1897

Bien entendu, cette période agitée et difficile du tournant du siècle, ces accusations souvent injustes contre Aix, ne doivent pas faire oublier le reste : le courage des créateurs de la première faculté libre en 1881, le beau combat mené par Aix, qui a su non seulement se défendre, mais aussi se réveiller et dynamiser peu à peu la ville comme ses facultés, et le rôle réel que jouera, jusqu'après la Seconde Guerre mondiale, au-delà des polémiques du début sur la question du transfert, la faculté marseillaise libre de droit dans la formation juridique des élites marseillaises.



Jean-Yves Naudet

2. ***SAINTE-ANNE : UNE CHAPELLE pour l'AU-DELÀ – UN OCTROI POUR l'EAU de VIE par Christian Dureuil***

Bien visible sur le plan de Louis Cundier, publié en tête de *l'Histoire de la ville d'Aix capitale de la Provence* de Scholastique Pitton en 1666, la chapelle Sainte-Anne, située à l'extrémité du cours qui portait son nom (actuel cours Gambetta), restaurée

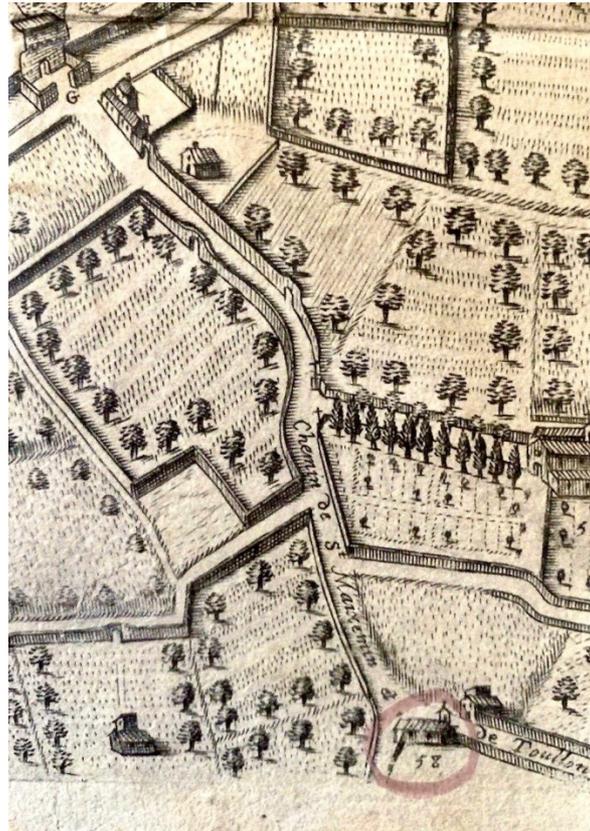
en 1602, a été détruite en 1800, après sa vente comme bien national le 14 janvier 1793 :

E. Marbot, *Catalogue Historial des Sanctuaires et Établissements religieux d'Aix....Aix*, Makaire, 1913, p.49.

Elle a été desservie, à l'origine, par les Servites qui s'étaient établis, en 1515, au faubourg Saint-Jean dans une église dédiée à Notre-Dame de l'Annonciade : Marbot, préc. p.47 et s.

Situé hors les murs, l'emplacement de la chapelle sur lequel fut édifiée une auberge échappa jusqu'en 1877 au rayon d'emprise de l'octroi, auquel étaient assujettis les biens de consommation destinés à l'agglomération aixoise stricto sensu.

L'origine de cette imposition remonte à la fin du XIII^e siècle, elle permettait aux collectivités d'habitants qui ne pouvaient faire face à leurs dépenses de solliciter du souverain « l'octroi » de lettres patentes pour frapper de droits des marchandises à l'entrée de leur territoire. Cet impôt indirect, ressource essentielle du budget communal, étant voué à accroître son aire d'application, cette dernière à Aix, a été délimitée par un nouveau tracé, dans un cercle de 1800 mètres de rayon ayant pour centre le milieu de la place Saint-Honoré. Ses limites ont été précisément décrites dans *Le guide général de la ville et de l'arrondissement d'Aix* (voir pour l'année 1904, p.39 et 40).



Le plan de Louis Cundier

Dans le cadre de l'extension de 1877, a ainsi été un créé un nouveau bureau d'octroi, qui a pris le nom de Sainte-Anne, au grand dam des détracteurs de cet impôt qu'ils considéraient « à la fois injuste, nuisible, vexatoire, immoral et onéreux ». Lorsque le conseil municipal décida sa suppression au 1er janvier 1927, *Le Mémorial* du 10 janvier 1926 salua cette mesure, car « les recettes baissaient alors que les frais d'administration augmentaient chaque jour. »

Il nous reste du bureau de Sainte-Anne cette carte postale du début du XX^e siècle envoyée par un employé à son frère pour lui faire découvrir le lieu de son activité. Il précise qu'il se trouve sur la photographie entre le receveur, au pantalon blanc et le commis qui a les mains derrière le dos.



Ce personnel de l’octroi était chargé d’appliquer une réglementation très précise qui exigeait un comportement exemplaire. Ainsi, à peine de destitution, il ne pouvait pour les contrôles des boissons et liquides (vin, bière, eau-de-vie...) extraire que « les quantités rigoureusement nécessaires pour en faire la vérification et de remettre, toutes les fois que la chose sera possible, le reste des quantités qui auront servi à la vérification. » (article 9 du règlement du 31 décembre 1833, Aix, Pontier, 1836).

L « Eau-de-vie, qui entrait dans la catégorie des alcools et des spiritueux, était soumise à un régime distinct de celui appliqué aux « boissons hygiéniques », qui englobaient, à côté des eaux minérales, le vin, la bière et le cidre.

Impôt multiséculaire, « rappel intolérable des temps abhorrés de la tyrannie féodale » (Ph. Lacombrade), l’octroi aboli à la Révolution, rétabli par le Directoire, a fini par disparaître en 1948, à la suite de la loi du 2 juillet 1943 portant sa suppression à Paris.

Christian Dureuil



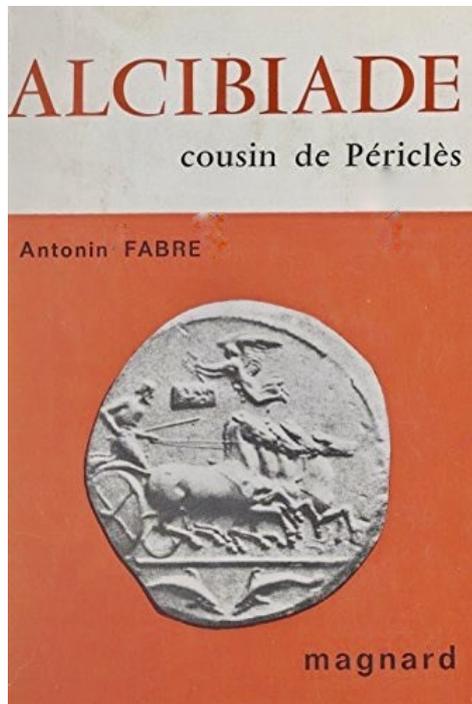
3. Le PROFESSEUR ANTONIN FABRE par Jean Bonnoit

Cet amoureux d'Aix est né au Tholonet le 18 mai 1899 et a vécu l'essentiel de sa vie entre sa bastide Marine d'où l'on peut admirer Sainte-Victoire et le lycée Mignet, où il enseigna une trentaine d'années. Après l'École normale supérieure et une agrégation de lettres, il est nommé professeur dans le Nord. Il y épouse Lucie Huin, professeur de dessin et fille d'un inspecteur de l'enseignement primaire. Il va être très rapidement affecté à Aix au lycée Mignet où son père enseigna et où il finira sa carrière d'enseignant. Il était passionné par les textes grecs et latins qu'il lisait comme s'ils étaient des langues vivantes. Fin lettré, brillant pédagogue, il était très aimé et admiré par ses élèves. D'autres lycéens qui n'avaient pas la chance d'être de ses élèves trichaient pour aller l'écouter déclamer les grands textes.

Comédien dans l'âme, passionné de théâtre, il fonda en 1948 avec quelques amis une troupe théâtrale La Compagnie des Quatre Dauphins ; Antonin Fabre incarna Tartuffe dans la comédie de Molière représentée avec beaucoup de succès à Aix, dans la région et même au Festival des troupes d'amateurs à Cannes ; son collègue Pierre Desplanches joua Priam dans La guerre de Troie n'aura pas lieu de Jean Giraudoux ; il y eut aussi Crime et châtiment de Dostoïevski et L'Arlésienne de Daudet où Antonin Fabre jouait Balthazar. Jean-Marie Loustaunau créait les décors, madame Fabre les costumes, Nicole, sa fille, jouait les ingénues.

Antonin Fabre fut aussi acteur : dans Le naïf aux quarante enfants de Philippe Agostini, d'après l'ouvrage de Paul Guth, tourné à Aix et au lycée Mignet en 1957, il incarne le proviseur. Ami de Marcel Pagnol, il tourna également dans les Lettres de mon moulin : il était maître Arnoton dans Les trois messes basses.

Il se battit pour faire classer la Route Cézanne et n'hésitait pas à s'insurger, avec élégance, dans le Courrier d'Aix du 3 mars 2007 contre les « barbouillages » dont la fontaine des Quatre Dauphins avait été l'objet, sous la forme d'une lettre adressée à un « ancien élève ». Quelques passages de ce beau texte : « Je suppose que tu passes quelquefois par la rue du 4 septembre pour aller aux Facultés... Je pense que vous, les jeunes, dont beaucoup ont été élèves dans le lycée voisin dédié au culte de la beauté, vous n'êtes pas insensibles au charme de ce coin du vieil Aix... J'ai vu dans ma longue carrière des milliers d'adolescents s'asseoir sur les bancs de ma classe en face de moi. Je n'ai jamais décelé chez aucun d'eux le goût morbide de la laideur et de l'iconoclastie. C'est pourquoi, comme au temps où, élevant un peu la voix, je vous adjurais d'éviter les fautes contre l'esprit, les non-sens et les barbarismes, je fais appel à toi et à tes camarades. Je vous confie les fragiles beautés de notre ville. Vous qui naissez à la vie, vous êtes plus intéressés que nous, qui peu à peu nous en allons, à sauvegarder ce patrimoine dont vous devez être fiers ».



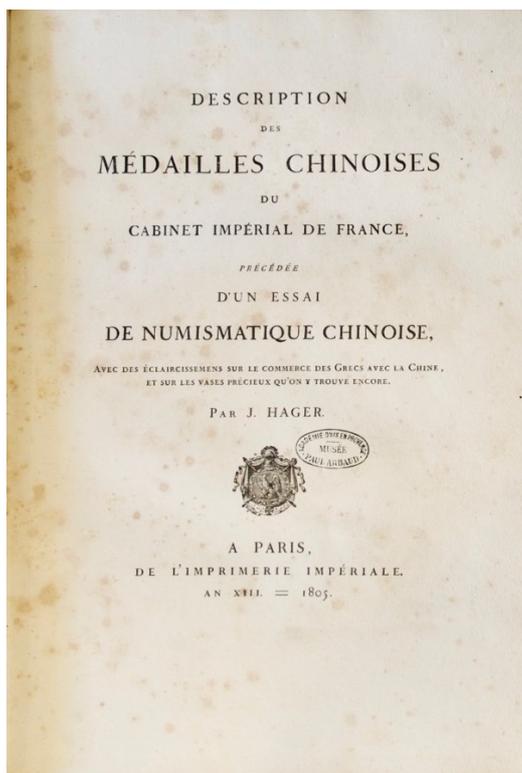
Sa passion pour la Grèce antique lui fit publier en 1967 chez Magnard *Alcibiade, cousin de Périclès*. Lors d'un voyage, se trouvant à Épidaure, il déclama le début d'*Œdipe Roi* au milieu du théâtre antique : les touristes présents lui firent un triomphe.

Longtemps conseiller municipal et adjoint écouté du Tholonet, conteur du Pays d'Aix, de Sainte-Victoire et de la Provence, excellent joueur de boules, bon chasseur et selon Roger de Morant « Fervent humaniste, amoureux de la sagesse antique et homme de cœur ». Membre associé de l'Académie d'Aix (1978). Chevalier de la Légion d'honneur. Il meurt au Tholonet le 17 novembre 1972.

Jean Bonnoit



4. UN LIVRE OFFERT à NAPOLÉON I^{er} par un RELIEUR BELGE par Jean-Louis Charlet



Voici une nouvelle richesse de la bibliothèque Arbaud, un livre consacré aux monnaies chinoises conservées par le Cabinet, alors impérial, de France, offert, avec une reliure spécifique pour lui, à l'empereur Napoléon I^{er} en 1805 (fig. 1) :

Hager, Joseph (docteur de l'université de Pavie), *Description des médailles chinoises du cabinet impérial de France, précédée d'un essai de numismatique chinoise avec des éclaircissemens sur le commerce des Grecs avec la Chine, et sur les vases précieux qu'on y trouve encore*, Paris, imprimerie impériale an XIII = 1805, grand in-4 (312 x 240 mm avec la reliure ; 310 x 230 pour les feuilles de papier), XVI (avec une dédicace de l'auteur en italiques sur quatre pages, fig. 2, puis préface) + 188 p. + 1 pl.

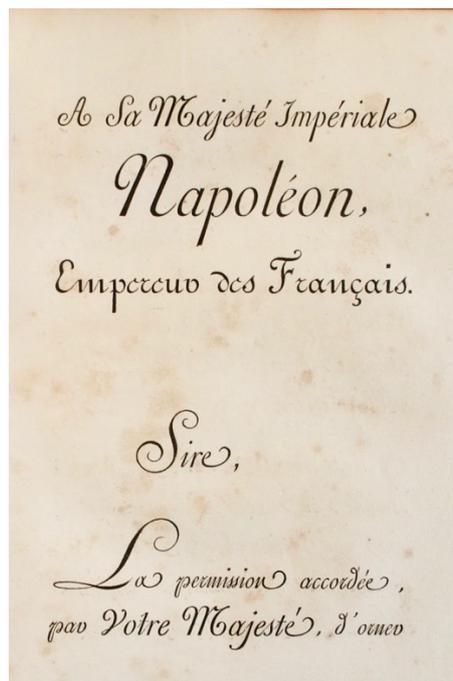
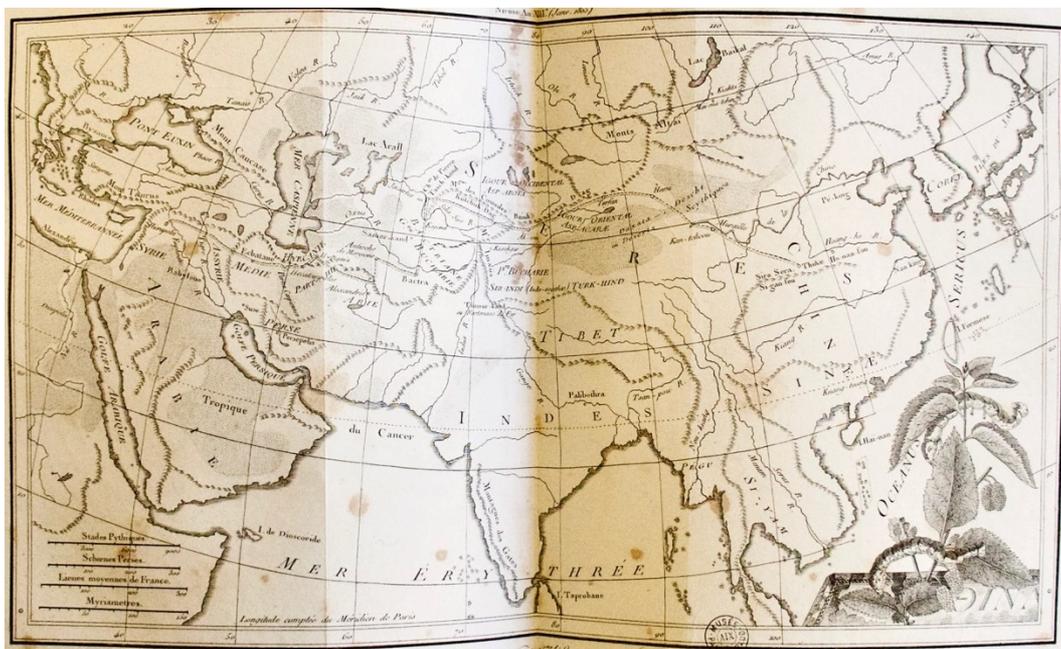


Fig. 2

+ carte de Barbié du Bocage (janvier 1805) sur deux pages : *Route d'une caravane [sic!] grecque à la Chine* (fig. 2 bis), imprimé par J. J. Marcel, tranche dorée, relié à Gand par Dufay-Hartige, et offert à Napoléon I^{er}. Arbaud Q 143.



Le relieur qui a apposé sa vignette, Dufay-Hartige, semble être tombé dans l'oubli, puisqu'il n'est pas mentionné dans la monographie d'Hector Dubois d'Enghien (*La reliure en Belgique au dix-neuvième siècle. Essai historique suivi d'un dictionnaire des relieurs*, Bruxelles, Alex. Leclercq - Paul Van Der Perre, 1954), ni dans le *Dictionnaire* annexé, ni dans la petite liste des relieurs belges actifs entre 1800 et 1815 donnée p. 12, où, pour Gand, seul Burio est nommé (je remercie Madame Fremke Van der Fraenen, bibliothécaire de la bibliothèque universitaire de Gand, qui m'a permis d'avoir accès à l'exemplaire qui y est conservé).

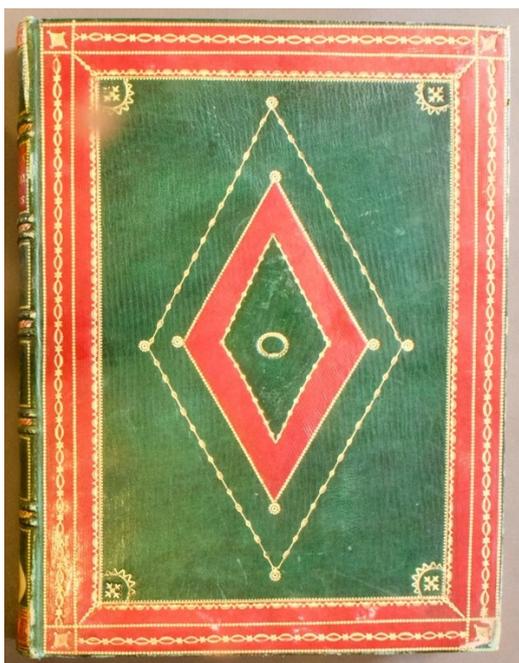
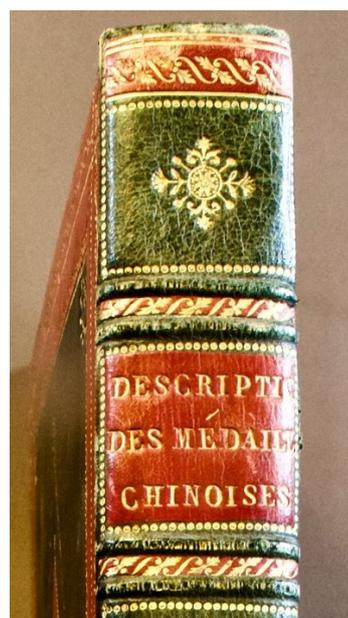


Fig. 3



Fig. 3 bis



Sa reliure est personnalisée pour Napoléon (marocain vert et rouge en mosaïque, fig. 3 et 3 bis), avec une protection pour l'intérieur de chaque plat ; au verso du plat supérieur, marocain vert à décoration géométrique dorée, on lit sur quatre lignes dans un double losange (fig. 4): AU / SAUVEUR / DE / LA FRANCE.

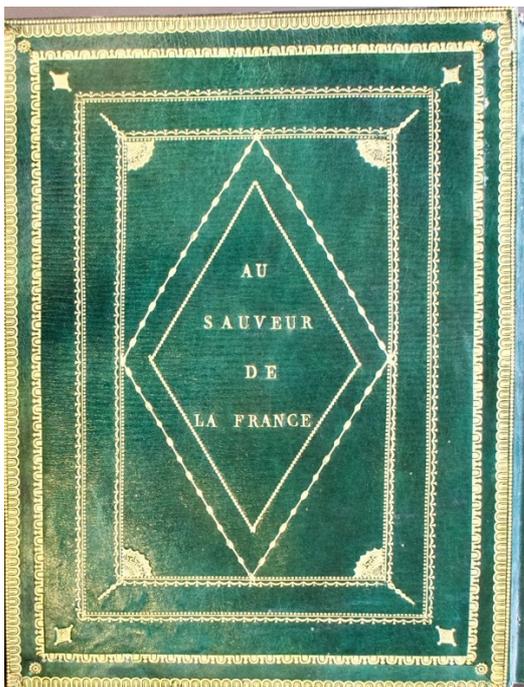


Fig. 4

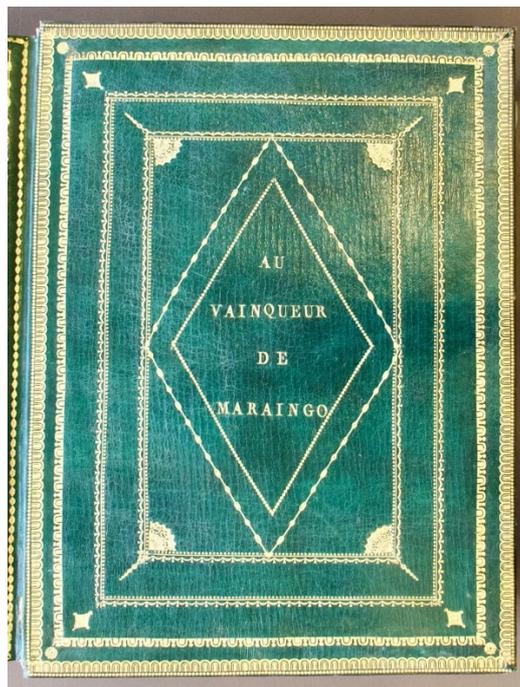
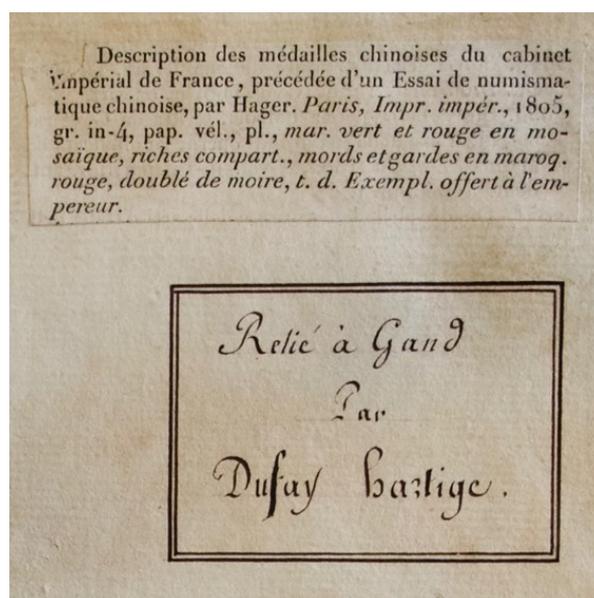


Fig. 5

Et au recto du plat inférieur, dans la même présentation (fig. 5), AU / VAINQUEUR / DE / MARAINGO [*orthographe originelle conservée : le relieur a transposé graphiquement la prononciation française de ce nom propre italien pour éviter l'ambiguïté phonique de la graphie -en en français*].

Vignette du relieur collée au verso de la feuille de renforcement, sous l'extrait du catalogue du libraire qui a vendu le livre (fig. 6).



L'*Essai de numismatique chinoise*, en 18 chapitres, occupe les p. 1 à 168, plus une planche (vase d'eau orné de fleurs de nénuphar en *yu* blanc, fig. 7) ; le catalogue des médailles chinoises du Cabinet Impérial de France, les p. 169 à 186, suivies d'une *Inscription sur deux vases de bronze de différente grandeur* (p. 187-188), avec des errata.

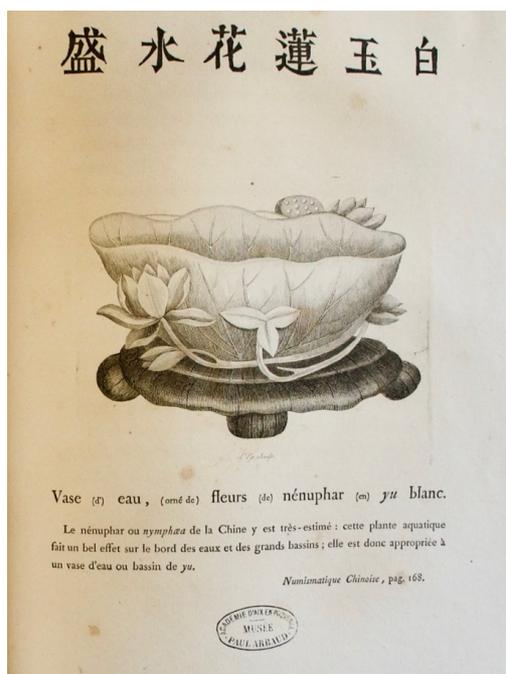


Fig. 7

Jean-Louis Charlet



5. *Travaux de l'Académie : DENIS JEAN-BAPTISTE BRUNIAS, DIT BAPTISTIN, À TRAVERS le REGARD d'un ENFANT* par Jean-Marie Roux

Résumé de la communication de notre confrère Jean-Marie Roux, prononcée le mardi 3 mai 2022.

Denis Jean-Baptiste Brunias, dit Baptistin, est un personnage discret, et pourtant essentiel dans l'histoire de l'hôtel Arbaud. Né à Moustiers-Sainte-Marie en 1874, dans le foyer d'un agriculteur, il entre en 1908 au service de Paul Arbaud. À la mort

Académie des sciences, agriculture, arts et belles lettres d'Aix

de celui-ci en 1911, l'Académie le conserve comme appariteur jusqu'en 1954, année de son décès, un an après celui de son épouse.

Le 18 janvier 1938, l'Académie, sous la présidence du général Valdant, félicite son appariteur « qui vient d'atteindre sa trentième année au service de l'hôtel Arbaud. » Au lendemain de sa disparition, le président, le doyen Audinet, rappelle en termes émus « les longues années de service et de dévouement de Baptistin Brunias. » Baptistin restera toute sa vie le défenseur intransigeant de la mémoire de Paul Arbaud, et le critique impitoyable de tout changement venant effacer cet âge d'or « du temps de monsieur Arbaud ». Il lui faudra pourtant libérer le second étage des bibliothèques pour y loger le conservateur bénévole, Maurice Raimbault, et installer les livres dans les appartements du premier étage.

Le conférencier avait à peine deux ans quand il rencontra Baptistin, qui s'adressa toujours à lui en utilisant le vous, et en faisant précéder son prénom d'un respectueux monsieur : cela amusait fort Marcel Provence.

Après la mort de Paul Arbaud, Baptistin s'installa au sous-sol, dans les cuisines. Il s'appropriera le jardin qui devint basse-cour. Sa chambre se trouvait au second étage, il récupéra plus tard une seconde pièce en face. Les toilettes torrides ou glaciales étaient au troisième étage. Deux greniers, soigneusement fermés, dont l'un abritait un système d'alarme activé chaque soir, complétaient cet ensemble. Avec un tel logement et un salaire modeste, les successeurs de Baptistin ne se sont pas précipités.

D'une extrême sobriété dans son costume comme dans ses dépenses, Baptistin mena une vie quasi monacale. Ses journées commencées par le débranchement des alarmes, l'ouverture des fenêtres, se passaient à son bureau à estampiller les collections, ou à faire admirer aux visiteurs les faïences, la minéralogie, le buste de Paul Arbaud par Pontier ou la chute d'Icare... La culture d'un jardin dans le quartier des Infirmeries était sa seule évasion. Son grand jour était le mardi, jour des séances de l'Académie qui se tenaient dans l'ancienne salle à manger. Il préparait cette salle selon un rituel immuable, et l'hiver surveillait la combustion de la Tsarine, poêle en fonte qui fumait par temps de Mistral. C'était une époque où les femmes ne franchissaient pas les portes de cet Olympe des hommes, et Madame Bruno Durand, qui accompagnait son mari, attendait dans le hall la fin de la séance !

Pendant la guerre de 1939-1945, Baptistin eut à s'occuper de l'évacuation des collections, comme en a récemment parlé Jean-Luc Kieffer.

Quand Baptistin mourut, ses héritiers, venus de Moustiers, voulurent « trouver l'argent » de toute une vie de privations et de pauvreté. Ils ne trouvèrent à se partager que le poulailler, mais se dirent « contents » en quittant l'hôtel Arbaud, et Baptistin put rejoindre son épouse dans le petit cimetière de Saint-Martin-de-Castillon.

En évoquant ce personnage appartenant à l'immense peuple des gens modestes dont la mémoire risque souvent de disparaître, le conférencier a permis à l'auditoire de se remémorer aussi avec émotion deux autres figures familières de l'hôtel Arbaud : les conservateurs du musée, Augustin Roux, père de Jean-Marie, et François Morel, le dernier qui habita sur place.

Marie-Clotilde Escalle
Jean-Marie Roux



6. Amis de l'Académie : EN VISITE à la FONDATION VASARELY par Jacques Maleyran



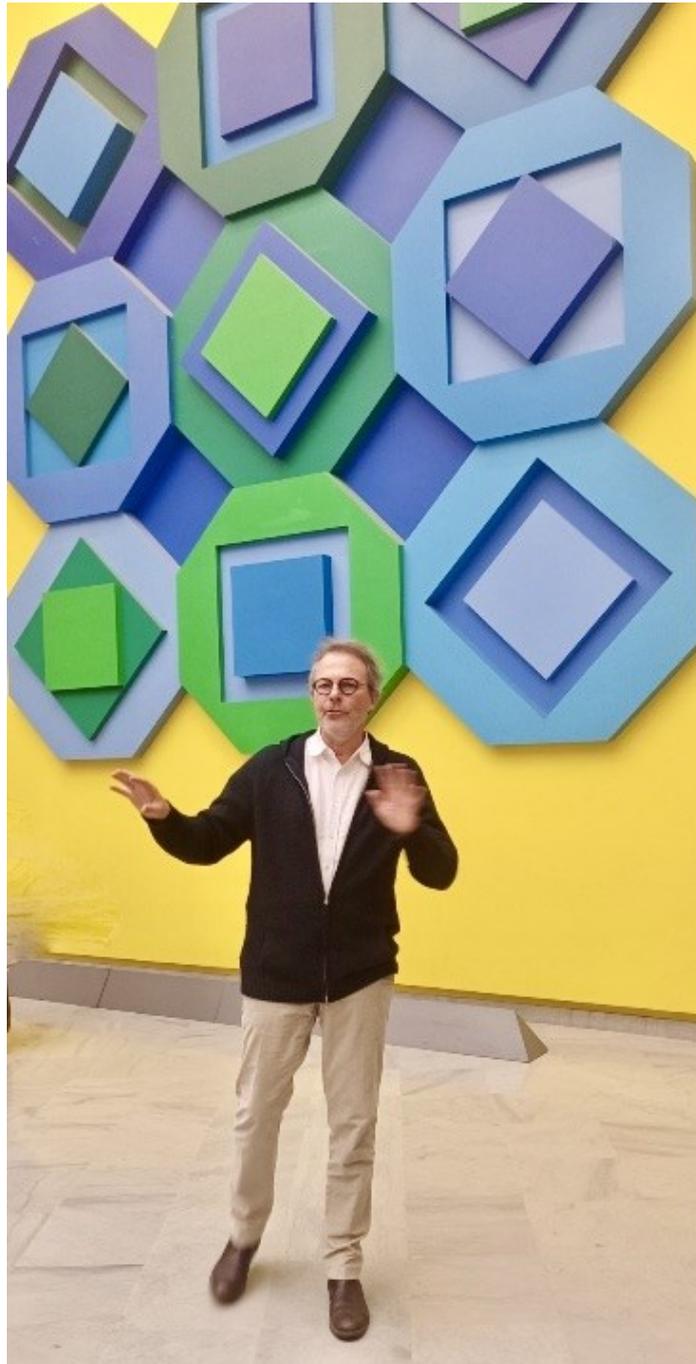
Nous avons été trente-neuf Amis de l'Académie d'Aix et du musée Arbaud, accompagnés de quelques amis des Amis, en visite à Vasarely. Le président de la fondation en personne,

Académie des sciences, agriculture, arts et belles lettres d'Aix

Pierre Vasarely, le propre petit-fils de Victor a fait visiter les lieux pendant près de deux heures. Conteur remarquable, il a fait vivre les peintures cinétiques de son grand-père présentes en exposition permanente. Il a montré les 220 (sur plus de 800) œuvres de Vasarely restaurées et présentées en avant-première. Il a aussi expliqué les artistes présents en exposition temporaire.

La fondation aujourd'hui va bien. Elle revient toutefois d'assez loin. Voulu par Victor Vasarely lui-même, construite uniquement avec ses propres fonds et l'appui du maire d'Aix de l'époque (milieu des années soixante-dix) Félix Ciccolini, une partie de sa collection a été détournée et la Justice a prononcé plusieurs condamnations pour escroquerie. Une grande partie des œuvres de Victor Vasarely concernées n'ayant pas été restituée à ce jour à la fondation, les procédures judiciaires sont toujours en cours. Laisse un temps un peu livrée à elle-même, reprise en main par Pierre Vasarely, elle est aujourd'hui florissante et attend la visite de tous ceux qui sont curieux d'une forme d'art qui a révolutionné la perception esthétique. Quant aux Amis de l'Académie d'Aix, d'autres activités les attendent.

Photo : Pierre Vasarely faisant vivre l'une des œuvres de Victor, son grand-père



PROGRAMME des Amis de l'Académie

- **En avril**, visite de l'hôtel Arbaud agrémentée d'une conférence de Jean-Claude Gautron sur « Vincent avant Van Gogh. »
- Ensuite, **première quinzaine de mai**, sur une initiative de Pierre Dussol, visite du château de la Barben en compagnie du maître des lieux.
- Puis, **deuxième quinzaine de mai**, visite du château de Lourmarin grâce au président de la fondation Max Michelard. Il racontera la vie plus que passionnante de M. Laurent-Vibert, celui qui a fait renaître les lieux après la guerre de 1914/1918 tandis que Mme Antonelli fera revivre ce château du moyen-âge à nos jours.
- Enfin le **jeudi 8 juin**, les Amis de l'Académie d'Aix remettront à l'hôtel du roi René leurs prix littéraires 2023.
- Le **samedi 17 juin**, le grand public pourra approcher les auteurs lors de la séance de dédicaces organisée dans le jardin de l'hôtel Arbaud. Ces lauréats seront en compagnie des autres écrivains primés par l'Académie d'Aix elle-même.
- Enfin, dernier rendez-vous du semestre, **le 25 juin**, un « Dimanche à la campagne » au château de la Mignarde chez Madame Sabine Sechiari, épouse de notre très regretté confrère Emmanuel Sechiari. Jean-Louis Charlet en profitera pour nous parler de l'abbé Rive, ecclésiastique, révolutionnaire et libertin et de son rapport avec la Mignarde. Bien sûr visite et présentations seront suivies d'un concert et d'un dîner champêtre.

Voici les grandes lignes de notre programme.

Les précisions seront données au fur et à mesure aux Amis.

Qu'ils soient remerciés d'avoir accepté d'adhérer à notre association.

Jacques Maleyran
Président des Amis de l'Académie



- jmaleyran@hotmail.com
- [Bulletin d'adhésion en dernière page de ce numéro](#)



7. *Les livres de la bibliothèque Paul Arbaud : LE LIVRE DU CHEVALIER INCONNU par Amélie Ferrigno*

La nature au découvert, par Le Chevalier inconnu, À Aix, chez I. Bapt. et Estienne Roize, Imprimeurs du Roy, Aux dépens de l'Autheur, 1669 (R 901).

Parmi les raretés de la bibliothèque Paul Arbaud se trouve un exemplaire de La nature au découvert, publié à Aix par Jean-Baptiste et Étienne Roize en 1669, et dont l'auteur se présente sous le pseudonyme du « Chevalier inconnu ».

D'apparence assez ordinaire (maroquin rouge de petit format, orné de décors aux fers dorés et aux tranches dorées, comme on en trouve de nombreux autres au sein de la bibliothèque), l'ouvrage passe presque inaperçu. Cependant, en ouvrant le livre, le lecteur peut apprécier plusieurs particularités.

Après avoir repéré, au contreplat supérieur, l'ex-libris de Paul Arbaud doré sur fond rouge à la devise « Mi fan gau », le lecteur remarque ce qui se présente comme étant un ex-dono manuscrit de l'auteur figurant sur la première garde supérieure : « Donné par l'autheur à Aix 1669 »ⁱ. Si cette inscription indique bien le lieu et l'année où le dénommé Chevalier inconnu a offert son exemplaire, elle ne mentionne pas le nom de la personne qui l'a reçu, demeurant elle aussi inconnue. Cette première particularité liée à l'identité des deux possesseurs contribue à envelopper de mystère cet ouvrage, et à attiser la curiosité du lecteur quant au contenu que renferme le livre. L'« Epistre » dédicatoire du Chevalier inconnu adressée « À Messire François de Clapiers Seigneur de Vauvenargues », dans laquelle l'auteur expose ses motivations « de dire [s] on sentiment sur le sujet de cette pierre philosophale » et « la voye que l'on doit tenir pour y parvenir », permet néanmoins de situer l'auteur dans un milieu social aixois plus précis.

La garde suivante présente une note manuscrite qui renseigne davantage sur la problématique de l'ouvrage en faisant référence à la description qui se trouve dans le catalogue de la bibliothèque de l'Abbé Rive : « Cet ouvrage qui semble fait pour dégoûter les hommes de la recherche de la pierre philosophale est un ouvrage de piété, et le but de l'auteur a été de porter ses lecteurs à la connoissance des mystères de la Religion. Voyer la page 128 (n° 1852) du catalogue de la Bibliothèque de l'Abbé Rive, I velin 8° Marseille (Rochebrun et Mazet) 1793 » (cf. Jean-Louis Charlet, les *Échos de l'Académie* n° 36 - Fév. 2023).



La thématique de la pierre philosophale et le caractère ésotérique de cette œuvre sont ensuite confirmés par un étonnant dessin à la plume, aquarellé, sur deux feuilles de vélin reliées avant la page de titre et estampillées « Musée Paul Arbaud Aix », où figurent d'étranges dragons, lunes, soleils, arbres..., inscriptions latines et kabbalistiques se rapportant manifestement au Grand Œuvre et ne pouvant se comprendre qu'à la lumière du texte. Le nom de l'auteur du dessin n'est également pas mentionné.

Le document fera l'objet d'une étude approfondie par le professeur Mino Gabriele (université d'Udine) dans un prochain numéro des *Échos*.

À suivre...

Amélie Ferrigno



Pour consulter les différentes notices, le lien du catalogue en ligne de la bibliothèque Paul Arbaud :

https://museebibliographique-arbaud.centredoc.fr/index.php?lvl=author_see&id=101

Académie des sciences, agriculture, arts et belles lettres d'Aix

8. *Les COMMUNICATIONS de l'ACADÉMIE D'AIX au 2^e TRIMESTRE de l'année académique 2022-2023*

Mardi 7 février

17 h Séance ordinaire, communication de M. **Max Michelard** :
Village et château de Lourmarin, personnages et anecdotes.

Mardi 28 février

17 h Communication de M. **Albert Giraud** :
Les esclaves provençaux en barbarie.

Mardi 7 mars

17 h Séance ordinaire, communication de M. **Hirotaka Ogura** :
Revisiter Racine à Uzès.

Mardi 14 mars

17 h Séance ordinaire, communication de M. **Jean-Marie Roux** :
Les maires face à leur ville 2^e partie.

Mardi 21 mars

17 h Séance publique, *réception comme membre titulaire de M. Bernard Guastalla.*
Réponse de M. **Bernard Mille.**

Mardi 28 mars

17 h Séance ordinaire, communication de Mme **Marcelle Mahasela** :
Camus et l'Algérie.

9. *Des nouvelles de MILLE VISAGES D'AIX-EN-PROVENCE, le dictionnaire biographique de l'Académie d'Aix*

Les fidèles lecteurs (et lectrices) des *Échos de l'Académie d'Aix* savent qu'une équipe d'académiciens travaille depuis de longs mois sur la préparation d'un dictionnaire biographique des Aixois qui ont marqué leur ville, d'une façon ou d'une autre, depuis la fondation de la ville par les Romains jusqu'à nos jours. Une souscription a été lancée au début de l'été pour accompagner la sortie de ce livre, vous avez été nombreux à nous faire confiance et adhérer à ce projet.

Sans doute n'avions-nous pas bien évalué la charge de travail nécessaire, nous avons du retard. Bernard Mille, président de l'Académie, et le comité éditorial ont adressé récemment un courrier à tous les souscripteurs. Nous le reproduisons ici, il fait le point et nous donne une date de parution :

Vous avez manifesté le plus grand intérêt pour la publication de *Mille Visages d'Aix-en-Provence* en ayant participé à la souscription que nous avons lancée, au moment où commençait à prendre forme cet ouvrage ambitieux. Il comporte, en effet, plus d'un millier de notices confiées à la rédaction de 40 Académiciens bénévoles qui se sont mués en historiens. Votre soutien nous a encouragés dans cette entreprise, à la gloire des Aixoises et des Aixois !

Académie des sciences, agriculture, arts et belles lettres d'Aix

Aussi êtes-vous en droit de vouloir en prendre connaissance et vous êtes-vous, à juste titre, étonnés de ce que l'ouvrage ne soit pas encore paru. Nous vous comprenons et c'est la raison pour laquelle, nous revenons vers vous d'abord pour vous prier de nous excuser pour ce grand retard et ensuite pour vous fournir les explications que nous vous devons.

Nous attendant à cette tâche, nous avons pris toute la mesure de la réflexion livrée dans le chapitre Des Ouvrages de l'Esprit extrait des Caractères de Jean de La Bruyère « C'est un métier que de faire un livre, comme de faire une pendule ».

Où en sommes-nous, à l'heure actuelle ?

La rédaction des notices a été conduite à son terme. Il a fallu en harmoniser la forme pour que chacun s'y retrouve puis effectuer plusieurs relectures pour vérifications avec le concours d'un organisme extérieur et enfin soumettre les suggestions apportées aux rédacteurs.

C*et objectif ayant été atteint, a débuté la quête de toutes les illustrations dont nous avons voulu qu'elles présentent un caractère novateur et pour y parvenir, nous puisons abondamment dans les réserves du Musée et de la Bibliothèque Arbaud, démarche exaltante pour ceux qui l'accomplissent. L'ouvrage va donc révéler un certain nombre de richesses inconnues ! La quête et la mise en forme de celles-ci requièrent encore un peu de temps. Puis il faudra établir l'index favorisant la recherche, finaliser la mise en page avant d'envoyer à l'imprimeur le fruit de ce travail collectif.*

Le bureau de l'Académie a consacré une séance à évaluer les tâches restantes et a fixé, à la mi-juin, la parution de l'ouvrage tant attendu.

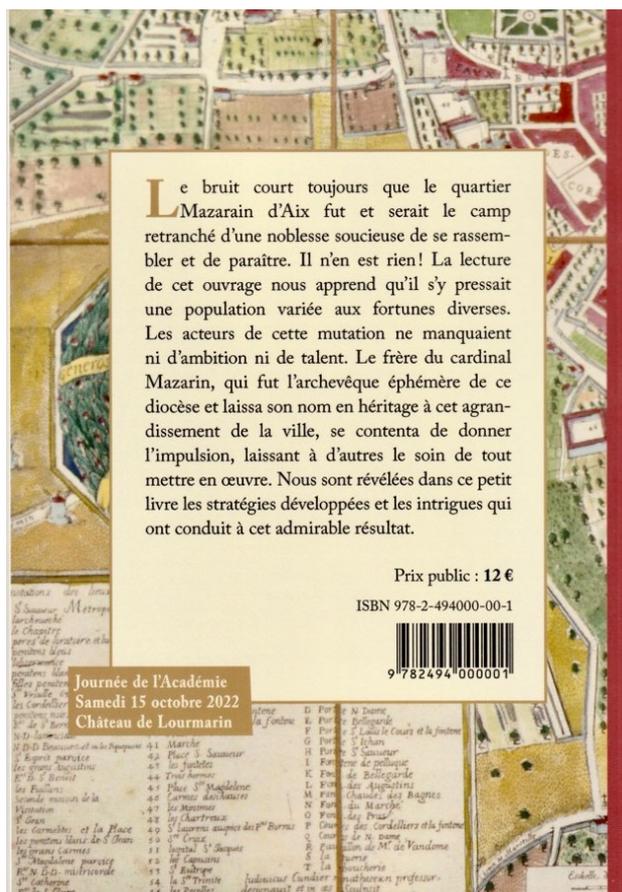
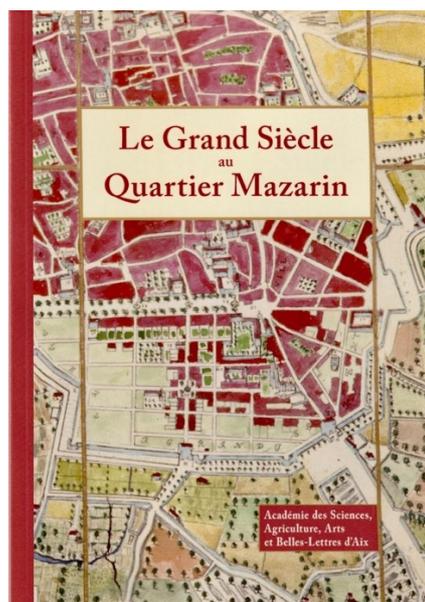
Croyez que nous sommes bien désolés de ces contretemps, mais soucieux d'assurer la qualité de cette publication au prix de lourds sacrifices pour ne pas vous décevoir.

Avec toute notre reconnaissance pour votre compréhension, votre patience, votre soutien et votre sympathie.



10.ANNONCES et LIENS UTILES

- Le Grand Siècle au Quartier Mazarin



Le livre *Le Grand Siècle au Quartier Mazarin* reprend toutes les conférences de la journée de l'Académie le 15 octobre 2022 à Lourmarin.

Le Grand Siècle au Quartier Mazarin est en vente à la Librairie du Blason, 11 rue Jacques de la Roque [12 €].
04 42 63 12 17

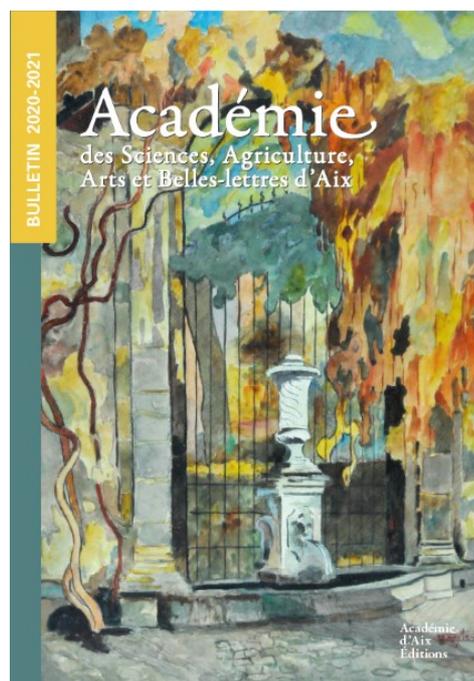
- *Chœur du Luberon* : concert à Aix aux Oblats le vendredi 31 mars à 20h.



Au programme, des œuvres de Monteverdi.

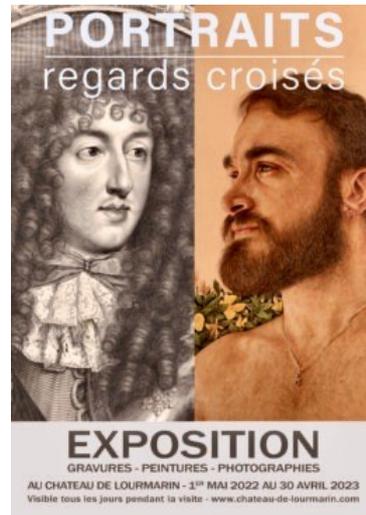
- Bulletin de l'Académie 2020-2021

En vente à la librairie *le Blason*,
11, rue Jacques de La Roque
13 100 Aix-en-Provence
[29 €]



- Le château de Lourmarin : <http://www.chateau-de-lourmarin.com/programme-des-concerts-2014/>

Exposition jusqu'au 30 avril 2023



- Correctif : M. Alain Véron [*L'héritage plombé des Romains*, communication du mardi 3 janvier 2023] est *géochimiste* (et non pas géophysicien).
- ÉCHOS de l'Académie d'Aix, publication/édition : **IMPORTANT!**
 - Eu égard à notre format, nous remercions nos chers contributeurs de ne pas dépasser 3 000 mots [ou 10 000 signes maximum, espaces comprises].
 - Nous les remercions également de s'assurer que les photos, images, illustrations, etc. qu'ils nous transmettent sont bien *libres de droits*.
- Crédits photo/copyright © : Jacques Maleyran, Pierre Nalin, Odile de Pierrefeu, Bernard Terlay. Toute reproduction interdite des photos contenues dans chaque numéro des *Échos de l'Académie*.



Amis de l'Académie d'Aix
et du musée Arbaud

Bulletin d'adhésion pour l'année

Je, soussigné

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Code postal Ville

Téléphone

Courriel

souhaite adhérer aux Amis de l'Académie d'Aix et du musée Arbaud.

Cotisations

- Membre actif 30 €
- Couple 50 €
- Membre bienfaiteur à partir de 150 €

A envoyer

Amis de l'Académie

Musée Arbaud, 2a rue du 4 Septembre, 13100 Aix-en-Provence

Merci de votre adhésion

2a, rue du 4 Septembre, 13100 Aix-en-Provence

Tél. 06 62 61 10 56

amis@academieaix.fr

ⁱ Une étude paléographique pourrait confirmer si la main est bien du XVII^e siècle.